Bozan de Breuil l'avait eu pour lui tant qu'il était resté au pinacle, maintenant qu'il était à terre, Valgras ne trouvant ni politique ni lucratif de tenter de le reveler, l'abandonnait sans vergogne. Le jour où on vint lui demander de se déclarer contre son ancien allié, il ne s'y refusa même pas. De ce jour seulement Bonaventure se trouva définitivement perdu.

Il avait envoyé maître Leroux chez Valgras afin de faire vibrer les cordes sensibles du député; contre son attente, l'avocat le trouva retranché derrière une série d'arguments inattendus.

La conscience de Valgras s'éveillait, Bozan de Breuil avait commis de telles imprudences qu'il y avait danger à tenter de le soutenir désormais. D'ailleurs, Valgras n'avait aucun titre pour cela. S'il s'était agi seulement d'une complication commerciale, il aurait peut-être été possible, au moyen de sacrifices d'argent demeurés secrets, de l'arracher à une situation dangereuse; mais Bonaventure se trouvait maintenant à la disposition de la justice, cette justice dont le premier des devoirs est de se montrer rebelle à toute simonic.

Essayer la corruption, n'aboutirait qu'à augmenter les dangers courus par le malheureux financier.

Chacun le plaignait. Valgras lui-même rendait justice aux intentions de Bozan de Breuil, frappé en plein succès d'un coup de foudre ; mais qu'y faire ? La foudre était tombée. Il s'agissait d'attendre la décision du juge d'instruction qui rendrait sans nul doute une ordonnance de non lieu. On verrait après. Il deviendrait peut-être possible de travailler à relever le crédit de Bonaventure ; mais dans le présent, on ne pouvait rien!

Maître Leroux écouta cette phraséologie creuse dans laquel le il ne retrouvait rien de la nature en apparence franche et hardie du tribun. La conduite de Valgras le troubla si fort qu'il n'osa transmettre verbalement ses refus au prisonnier, et se contenta de lui écrire. Il le fit avec une brutale franchise, traitant Valgras avec une rigueur méritée, et ajoutant que rien ne l'étonnait de la part d'un pareil homme.

Bonaventure fondait sur la protection de Valgras son dernier espoir de salut. Le député occupait une si haute place à la chambre, on paraissait si bien le considérer comme l'homme en qui s'incarnerait un jour le politique de la nation; il possédait si complètement l'art de séduire les hommes et d'entraîner les masses, que Bonaventure aurait pu gagner la victoire si difficile qu'elle fût, s'il était parvenu à ranger Valgras de son parti.

Tous ceux qui occupaient un haut emploi, visaient à la puissance d'un grand crédit et se sentaient disposés à toutes les concessions pour parvenir, avaient ou auraient besoin de Valgras. On le ménageait comme une puissance occulte qu'il cût été dangereux de tourner contre soi. Ce qu'il voulait, il le pouvait. Mais à cette heure Valgras ne souhaitait qu'une chose, une seule.

Arrivé au point qu'il avait su atteindre à force de volonté, de hardiesse et d'impudence, il éprouvait le besoin de donner une base inébranlable à sa fortune politique.

Il avait assez lu l'histoire, il connaissait assez ce que valent les faveurs populaires pour n'en point redouter les brusques variations. Le député élu victorieusement dans cinquante circonscriptions différentes, pouvait un jour échouer misérablement.

Au désert le sable dont les vagues roulent sous le vent du simoun finit par ensevelir les colosses. Valgras redoutait parfois de subir le même sort et de voir succéder une brusque éclipse de crédit à une puissance incontestée. Il s'y résignait, croyant qu'il lui serait toujours possible de retrouver le port et d'y faire entrer son vaisseau toutes voiles déployées.

Mais ce qu'il eut redouté plus qu'un échec politique, c'eut été la pauvreté. Il n'était point de la trempe de ceux qui cultivaient les laitues après avoir gouverné. Son crédit pouvait périr pourvu qu'il gardât sa fortune.

Il avait connu les tristesses de la gêne, les affres du besoin et les humiliations de la pauvreté. Il avait eu faim, il avait eu soif, on l'avait mis à la porte de garnis misérables, plus d'une fois il hésita à se présenter dans les bureaux de rédaction d'un journal, faute d'habits convenables

Et pour se venger de ces privations et de ces hontes, il voulait se plonger dans les raffinements de la mollesse, épuiser la coupe des jouissances sensuelles, se faire un dieu de lui-même, être sûr que durant sa vie il pourrait conserver ses habitudes de sybarite. Et dans ce but il entassait millions sur millions, calcu lait sans fin, plaçait et déplaçait ses fonds, les obligeait à lui fournir à force de combinaisons et d'adresses des sommes fabuleuses.

Il lui devenait indifférent de vendre sa parole, de trafiquer de sa protection, de sacrifier des amis, même ceux des mauvaises heures

Les ambitieux sont ingrats. Valgras achetait des immeubles, plaçait des fonds à l'étranger, acquérait de la rente, fondait des journaux qui, tous, réussissaient, se jetait à toutes les éventualités productives, meublait des châteaux, et répétait avec le cynisme qu'engendre le succès: « Il me faut deux millions de revenus! » — Et il travaillait à les gagner.

Aussi fit-il sans hésitation cause commune avec les banquiers juifs ayant intérêt à la perte de Bozan de Breuil, qui entraînait avec lui l'écroulement des immenses affaires entreprises en dehors du concours de la tribu sémitique.

Bonaventure relut deux fois la lettre de maître Leroux, puis il s'accouda sur la table et demeura longtemps immobile.

Il fut tiré d'une douloureuse rêverie par l'entrée du géôlier venant l'informer que le juge d'instruction le mandait au palais.

Une voiture l'attendait, il y monta.

La fièvre le gagnait. Puisqu'on le demandait, c'est que l'examen de ses livres ne renfermait pas suffisamment aux yeux du magistrat son innocence.

Qu'allait on lui dire? Sur quels points roulerait son interrogatoire? S'il l'avait su, s'il lui avait été possible de se concerter avec maître Leroux, il eut trouvé un conseil, un encouragement dans les paroles de l'avocat.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883-No 172.

## INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du ler et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois,

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédi tement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le ler Janvier dernier, et mêmea file complète (brochée) de l'année 1981, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE. Editeurs,

10t 1986, Bureau de Poste.

No. 17 Ste Thérèse Montréal,